

Charles Baudelaire publie son premier recueil poétique, *Les Fleurs du Mal*, en 1857. « Élévation » fait partie de la première section du recueil, intitulée « Spleen et Idéal » : c'est le troisième poème des *Fleurs du Mal*. On peut donc dire qu'il s'agit de l'une des pièces qui fixent le programme de l'ensemble de l'œuvre. Or ce poème, qui se compose de cinq quatrains d'alexandrins à rimes embrassées, est l'un de ceux qui marque le plus clairement l'influence du romantisme sur le poète : il y chante son aspiration à s'élever vers un idéal au travers de la poésie.

### Élévation

Au-dessus des étangs, au-dessus des vallées,  
Des montagnes, des bois, des nuages, des mers,  
Par-delà le soleil, par delà les éthers,  
Par-delà les confins des sphères étoilées,

Mon esprit tu te meus avec agilité,  
Et, comme un bon nageur qui se pâme dans l'onde,  
Tu sillones gaiement l'immensité profonde  
Avec une indicible et mâle volupté.

Envole-toi bien loin de ces miasmes morbides,  
Va te purifier dans l'air supérieur,  
Et bois, comme une pure et divine liqueur,  
Le feu clair qui remplit les espaces limpides.

Derrière les ennuis et les vastes chagrins  
Qui chargent de leur poids l'existence brumeuse,  
Heureux celui qui peut d'une aile vigoureuse  
S'élancer vers les champs lumineux et sereins ;

Celui dont les pensers, comme des alouettes,  
Vers les cieus le matin prennent un libre essor,  
– Qui plane sur la vie, et comprend sans effort  
Le langage des fleurs et des choses muettes !

« Élévation » m'a plu à cause de l'euphorie et de l'exaltation qui se dégagent de l'évocation du ciel. C'est pourquoi, comme Baudelaire qui l'avait placé au seuil des *Fleurs du Mal*, je lui ai donné la première place : quoi de mieux, pour ouvrir un recueil poétique, qu'un texte qui exprime le désir de s'envoler, en imagination, vers les cieus ?

Le poème se présente donc comme le récit d'un envol qui mène le poète « par-delà les confins des sphères étoilées » : les cieus y sont la métaphore des idéaux et des rêves qui animent l'être humain. Le mouvement vers le haut est vigoureusement suggéré dès la première strophe par la répétition de « au-dessus » et « au-delà ». Ces anaphores scandent une énumération : « vallées, [...] montagnes, [...] bois, [...] nuages, [...] mers, [...] soleil, [...] éthers, [...] sphères étoilées » se succèdent. Leur variété souligne la distance parcourue. De plus, cette traversée est ascendante : le poète, métamorphosé en oiseau à « l'aile vigoureuse », semble s'élever toujours plus haut. Il dépasse même les étoiles pour atteindre « l'air supérieur », et arrive, « par-delà les confins », dans un espace sans fin. Cette absence de limites engendre une impression d'abondance et de plénitude, suggérée par le grand nombre de pluriels. Loin d'effrayer, cette « immensité » sans bornes suscite le plaisir : elle est certes « profonde », mais cette profondeur est « lumineux[e] », « limpid[e] », « clair[e] ». Toute cette lumière la rend « serein[e] », paisible. Les cieus deviennent ainsi des « champs » à « sillonne[r] », des « vallées [...] étoilées », des « mers » d'« éthers » à « l'onde [...] profonde » (si l'on se fie aux rimes, qui associent « vallées » à « étoilées », et ainsi de suite). Par le jeu des rimes et des métaphores, ciel, terre et mer se confondent : cela confère à l'univers céleste une dimension à la fois familière et merveilleuse, que j'ai trouvée séduisante.

De plus, le mouvement même de l'élévation est décrit avec exaltation : le poète « se pâme », « gaiement », « avec une indicible et mâle volupté », ce qui confère une dimension érotique à son envol. Son ascension revêt un caractère physique, corporel : « volupté » rime avec « agilité » ; l'esprit-oiseau est comparé à un « bon nageur » qui « sillonne [...] l'onde ». La facilité avec laquelle il « se meut » est une marque de vitalité et de vigueur. C'est un peu comme si le poète, en allant « par-delà les confins » de tous les espaces, se dépassait lui-même. Et ce « libre essor » semble lui procurer une véritable ivresse, puisqu'il assimile le « feu clair » du ciel à une « pure et divine liqueur » : la liberté et la puissance de ses propres mouvements imaginaires l'enivrent et lui donnent la sensation d'être semblable aux dieux. A travers toutes ces images, à la fois tactiles et gustatives, Baudelaire parvient donc à traduire en termes sensuels l'ardeur de son envol imaginaire : cette sensualité n'est sans doute pas pour rien dans le plaisir que procure la lecture du poème.

Mais ce qui le rend plus touchant encore, c'est que se mêle à cette exaltation des sens, une pointe de mélancolie. Tout se passe comme si, après l'exaltation qui culmine dans la strophe centrale, le mouvement retombait. Le premier vers de cette strophe introduit en effet un nouvel élément, l'opposition entre le ciel et la terre. La rime oppose aux « espaces limpides » du premier les « miasmes morbides » de la seconde : la pureté des cieux contraste avec la puanteur d'un air terrestre corrompu, porteur de maladies. D'où provient cette corruption ? Des « ennuis » et des « vastes chagrins » qui rendent l'existence « brumeuse ». Les nuages qui, au début du poème, dans l'enthousiasme de l'envol, paraissaient aériens, deviennent un « poids », une « charg[e] » : ils semblent faire retomber le poète vers la terre, et s'interposer comme un voile entre lui et le ciel, pour l'empêcher de voir les étoiles, et de rêver à son idéal. On remarque, en effet, que le poète personnifie son esprit en l'apostrophant : « tu te meus », « envole-toi ». On a l'impression que ce n'est pas vraiment le poète qui vit cette expérience, mais une partie de lui-même à laquelle il s'adresse comme si elle lui était étrangère. Or cette distance entre le poète et l'élévation ne cesse de croître. Elle paraissait réelle dans les deux premières strophes, grâce au présent de l'indicatif (« tu te meus ») : avec lui, l'envol semblait se dérouler « en temps réel ». Au contraire, l'impératif (« envole-toi ») le rejette hors du vécu : c'est ce qu'il faut faire, ce que le poète souhaite faire, ce n'est plus ce qu'il vit ici et maintenant. Et dans les deux dernières strophes, le poète n'en parle plus qu'à la troisième personne : « heureux celui qui peut ... ! ». Cette exclamation recouvre un irréel : elle n'envisage même plus l'ascension comme réalisable. Dans ce souhait, ne résonne plus que le regret d'un paradis perdu, devenu inaccessible. Le ton se fait alors doux-amer : « sereins » rime avec « chagrins », « vigoureuse » avec « brumeuse », « essor » avec « effort ». Toutes ces rimes reposent sur des contrastes, des contradictions. Les « alouettes » même deviennent « muettes » : ces oiseaux réduits au silence, dont le chant ne peut plus s'élever vers le ciel, disent la souffrance et la nostalgie du poète. Cette association de l'exaltation et du regret confère aux vers de Baudelaire une humanité profonde, car ils sonnent à la fois comme un chant d'ivresse et un aveu de faiblesse : fragilité du désir qui porte vers l'idéal.